Informations de base

1996/0059(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Prix agricoles 1996/1997: majorations mensuelles du prix du riz paddy **Subject** 3.10.06.03 Céréales, riz	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural	SANTINI Giacomo (UPE)	31/10/1995

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets	GIANSILY Jean-Antoine (UPE)	19/03/1996
RELA Relations économiques extérieures		
ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs		

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	1944	1996-07-24

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
14/02/1996	Publication de la proposition législative	COM(1996)0044	Résumé
15/04/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/04/1996	Vote en commission		
23/04/1996	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0117/1996	
22/05/1996	Débat en plénière		

10/06/1996	Vote en commission		
30/07/1996	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
30/07/1996	Fin de la procédure au Parlement		
16/08/1996	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1996/0059(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 043
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0117/1996 JO C 152 27.05.1996, p. 0003	23/04/1996	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0251/1996 JO C 166 10.06.1996, p. 0129-0146	23/05/1996	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1996)0044	14/02/1996	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Règlement 1996/1578
JO L 206 16.08.1996, p. 0006 Résumé

Prix agricoles 1996/1997: majorations mensuelles du prix du riz paddy

1996/0059(CNS) - 30/07/1996 - Acte final

Prix agricoles 1996/97 - Riz paddy (majorations mensuelles). MESURE DE LA COMMUNAUTE : Règlement 1578/96/CE du Conseil. CONTENU : étant donné que le Conseil a récemment décidé de réduire le nombre de majorations mensuelles et la période de l'année pendant laquelle l'intervention est ouverte, le niveau des majorations mensuelles pour 1996/1997 est maintenu au même niveau qu'en 1995/1996, à savoir 2,28 Ecus /tonne pour le prix d'intervention. ENTREE EN VIGUEUR : 19/08/1996. Le règlement est applicable à partir du 01/09/1996.

Prix agricoles 1996/1997: majorations mensuelles du prix du riz paddy

1996/0059(CNS) - 23/05/1996 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Giacomo SANTINI (UPE, I), le Parlement européen, en considérant que le secteur peut entrer en crise suite à la réforme, demande de maintenir les majorations mensuelles au même niveau que pour la campagne précédente, à savoir 2,28 Ecu/t pour le prix d'intervention (au lieu de 2,06 Ecu/t comme le propose la Commission).

Prix agricoles 1996/1997: majorations mensuelles du prix du riz paddy

1996/0059(CNS) - 14/02/1996 - Document de base législatif

Prix agricoles 1996/97 - Riz paddy (majorations mensuelles). A partir de la campagne 1996/97, la période d'intervention est du 1er avril au 31 juillet. Au cours de cette période, le prix d'intervention fait l'objet de quatre majorations mensuelles, la majoration du mois de juillet étant également applicable au mois d'août. Compte tenu de l'évolution des taux d'intérêt, la Commission propose de fixer le montant de la majoration mensuelle à 2,06 écu/t. Il faut rappeler que les prix d'intervention du riz paddy des campagnes 1996/97 à 1999/2000 ont été fixés par le règlement du Conseil portant sur la réforme de l'OCM. Pour la campagne 1996/97, il a été fixé à 351 écu/t.